



## Ordonnance de télécom CRTC 2005-302

Ottawa, le 19 août 2005

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>
Saskatchewan Telecommunications	90	le 19 juillet 2005
TELUS Communications Inc.	188	le 15 juillet 2005

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*